L'ECHO DE L'ESSONNE

11 février 2013

Communiqué
– du Conseil Syndical –

N°14

Réuni du 5 au 7 février 2013, le Conseil Syndical de **FO-DGFiP a procédé** à l'analyse de la situation à la Direction Générale des Finances Publiques, au moment où se met en place la démarche stratégique dans un climat social dégradé par les suppressions d'emplois et les réductions budgétaires.

Le Syndicat **FO-DGFiP constate** sans surprise que le gouvernement n'a pas mis fin aux principes destructeurs de la Révision Générale des Politiques Publiques (**RGPP**), puisque sous un autre vocable, la **M**odernisation de l'**A**ction **P**ublique (**MAP**), il poursuit une politique identique ayant comme conséquence de réduire l'action du service public en lui ôtant ses moyens tant humains que financiers.

Au sein de la DGFiP, le Syndicat **FO-DGFiP combat** cette logique qui ne correspond ni aux enjeux que l'État doit aujourd'hui relever en matière financière et fiscale, ni aux attentes de la population qui souhaite davantage de service public de proximité en cette période où s'aggrave la crise économique et sociale. Le Syndicat **FO-DGFiP** soutient ainsi que la DGFiP exerce des missions prioritaires et essentielles à l'ensemble de la collectivité nationale.

Le Syndicat **FO-DGFiP condamne** les suppressions d'emplois qui se poursuivent et la réduction des crédits budgétaires qui amplifient la dégradation des conditions de travail des personnels. Les agents des Finances Publiques subissent quotidiennement les conséquences dramatiques de cette politique dans leur vie professionnelle et l'exercice de leurs missions. De même, l'afflux de contribuables et d'usagers aux guichets des Centres des Finances Publiques confirme la pertinence de l'analyse déjà ancienne de Force Ouvrière : regrouper sur un même site tous les problèmes de contentieux liés à l'assiette et au recouvrement sans donner les moyens humains ne pouvait aboutir qu'à augmenter les incivilités et l'agressivité de contribuables, mécontents par ailleurs des conditions d'accueil, et augmenter le stress des personnels concernés.

Le Syndicat **FO-DGFiP récuse** la démarche stratégique, prétexte aux futures suppressions d'emplois, à la réduction du réseau et à la restructuration des missions financières comme fiscales. Dans un environnement marqué par l'Acte III de la décentralisation que combat Force Ouvrière, par l'état désastreux du réseau et celui de l'exercice des missions de la DGFIP, la Direction Générale choisit aujourd'hui de mettre en œuvre les préconisations de la Cour des Comptes. Pour cela, elle déclare la fusion achevée alors que trop de dossiers restent en suspens et lance une démarche catastrophique porteuse de tous les dangers dont le Syndicat **FO-DGFiP** exige l'arrêt de toute urgence dans l'intérêt des personnels et des missions.

Le Syndicat **FO-DGFiP alerte** les personnels sur la campagne médiatique qui s'engage à nouveau pour préparer l'opinion publique à une nouvelle réforme des retraites. Réforme où, une fois encore, les salariés seront les seuls à être sacrifiés.

Plus que jamais, le Syndicat **FO-DGFiP revendique** l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à hauteur de la perte du pouvoir d'achat (12 % en 10 ans) et l'ouverture d'une négociation salariale dans la Fonction Publique alors qu'un million de fonctionnaires est aujourd'hui rémunéré au niveau du SMIC. Il exige un plan de qualifications de haut niveau dans les ministères financiers et, après les annonces ministérielles sur le décontingentement, l'accès immédiat au 8ème échelon de la catégorie C Administrative pour ceux qui remplissent les conditions. Avec sa **F**édération de **F**onctionnaires, il demande l'abrogation du jour de carence.

Force Ouvrière n'a pas signé l'accord scélérat sur la « fléxi-sécurité » avec le MEDEF. Le Syndicat FO-DGFiP s'en félicite et considère que cette position courageuse est un point d'appui pour l'ensemble des salariés, privés comme publics, qui combattent pour le maintien de leurs droits et contre l'austérité.

Le Syndicat FO-DGFiP appelle ainsi tous les personnels à rejoindre le syndicalisme libre et indépendant de Force Ouvrière afin de porter et faire aboutir l'ensemble de ces revendications.

Secrétaire Départementale : Sabine TRIQUENAUX (SIP Etampes ☎ 01.69.92.65.12)
Secrétaires adjoints permanent : Lionel BOYER (SIP Evry ☎ 01.69.36.63.11)
: Frank SAINTOL (DDFIP ☎ 01.69.47.19.62)
Trésorière : Cécile COMOTTO (SIP Evry ☎ 01.69.36.69.50)
Courriel : fo.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr
Site web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/091/